

La rigueur

Vendredi 11 avril 2025 - N°514



par Adrien Montoille, Président des PP

Depuis plus de trois ans, l'Association PP tire régulièrement la sonnette d'alarme sur les performances du PMU et surtout sur le discours « méthode Coué » de son management et de ses administrateurs. Mais on ne peut pas toujours se cacher derrière des beaux discours certes bien construits, sans être un jour rattrapé par la réalité.

Si j'en crois le dernier communiqué de France Galop, le Comité du mois de mars fut l'occasion pour le management du PMU de faire part de ses doutes quant au respect du budget qui dévisserait à nouveau cette année. À la suite de quoi le président Guillaume de Saint Seine a annoncé qu'un plan d'économies était en cours d'élaboration par les administrateurs de France Galop et serait présenté lors d'un Comité exceptionnel vraisemblablement avant le mois de juin.

Il n'en fallait pas plus pour déclencher inquiétudes, rumeurs et supputations. Jusqu'à présent, lorsqu'on émettait des critiques sur les performances du PMU on était taxé de vouloir lui nuire et le déstabiliser. Aujourd'hui, on cherche à sauver les meubles !

Un discours tardif mais clairement responsable

Il m'a été rapporté que les propos du président de France Galop, lors du dernier Comité, avait été graves, transparents, et en ligne avec les perspectives financières dont on prend évidemment conscience à la lecture des résultats du PMU au premier trimestre 2025. Un discours nécessaire. Il laisse entendre que France Galop va devoir réduire la voilure, réduire son train de vie, faire des arbitrages et probablement mettre les uns et les autres à contribution.

Et chacun d'attendre maintenant les coupes sombres proposées. La solution de facilité – et de très court terme – serait de faire ce que les gouvernants du pays font : peu d'économies et augmenter les impôts. En l'espèce, taxer lourdement les propriétaires et les professionnels en augmentant tous les frais inhérents à la propriété d'un cheval de courses. L'idée serait de pouvoir dire qu'on ne touche pas aux allocations... mais en augmentant la rubrique « dépenses » : le résultat sera le même et tous les efforts entrepris pour essayer d'attirer de nouveaux propriétaires seront caduques, nous ramenant dans la spirale de récession : moins de chevaux à l'entraînement, moins de partants, moins de recettes...

Les PP ne siègent pas dans les instances exécutives de France Galop et nous manquons d'éléments précis pour juger des différents postes de dépenses. Mais force est de constater que France Galop a une masse salariale importante. Sur les hippodromes et centres d'entraînement les spécificités du Galop (entretien des gazons, des parcours d'obstacle...) expliquent le

LA BOÎTE À IDÉES DU GALOP

différentiel avec le Trot. Mais au siège parisien, les écarts laissent la place à de la productivité. Et pourtant, il y a peu on semblait envisager encore en haut lieu des embauches...

La solution d'un rapprochement de services entre Trot et Galop justifiait à elle seule l'installation du Trot et du Galop dans un immeuble commun. Las, les propos des uns et des autres semblent éloigner chaque jour une telle perspective pourtant responsable. Je ne dispose pas d'éléments pour arbitrer les différents et juger des responsabilités des parties prenantes, ni au Trot ni au Galop. Je constate juste que nous allons tous ensemble vers le mur et qu'une fois encore on envisagera de faire payer la note aux acteurs des courses.

Puisse le discours très transparent du président de France Galop sur la gravité de la situation faire prendre conscience à chacun de ses responsabilités. À moins que cela nous soit imposé, probablement dans la douleur, par les résultats de l'audit commandé à l'Inspection des Finances par la ministre Amélie de Montchalin.

Ne détruisons pas les fondements de notre modèle

Les périodes de croissance de ces dernières décennies se sont appuyées sur le modèle français qui a fait ses preuves. Ne le détruisons pas sous prétexte qu'il faut répondre aux exigences d'une période économique difficile et aux conséquences de mauvais choix comme la réduction de l'offre de courses, le sacrifice des budgets de communication ou l'abandon de nos investissements sur le marché des paris sportifs. Détruire le modèle, casser la pyramide qui permet d'essayer d'attirer plus de propriétaires par une répartition équilibrée des allocations, transformer

notre monopole en société commerciale, ou encore renoncer à notre mission d'aménagement du territoire serait avouer qu'on ne croit plus à l'avenir des courses en France.

Si France Galop assume son rôle, réduit ses dépenses et son train de vie, module les allocations pour faire participer à l'effort ceux qui ont les meilleures marges de manœuvre, chacun le comprendra. En revanche, si France Galop se contente de faire payer les autres par une hausse des taxes, par la mise en coupe réglée des hippodromes en régions, la destruction de valeur de fermetures, la spirale de récession s'amplifiera inéluctablement.

Un timing compliqué

Après un exercice 2024 déficitaire – au Galop – de 3 millions d'euros et de 12 millions en données d'exploitation, avec un budget 2025 en perte de 15 millions qui va s'aggraver dans les mois qui viennent, on ne peut pas se permettre de trop tarder à mettre en œuvre les indispensables économies.

Par ailleurs, depuis que le Conseil d'Administration de France Galop s'est réuni pour évoquer un plan de rigueur, les rumeurs les plus diverses et parfois les plus abracadabrantes circulent. Ainsi, le média sur Internet Radio Balances évoquait le possible abandon de courses de galop de plusieurs hippodromes majeurs de la spécialité. Pour regrouper le monde du Galop autour d'un plan stratégique ambitieux et accepté par tous, un climat de concertation et de confiance est indispensable. Il y a urgence à retrouver la confiance !

Partagez avec nous vos avis, vos idées, vos critiques en nous écrivant à associationpp@yahoo.fr